

Maçon voirie réseaux divers

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Direction de la voirie et de l'éclairage public

Vous assurez des interventions diverses sur le domaine public.

Principales activités :

- Travaux de maçonnerie sur le domaine public ;
- réalisation d'ouvrages maçonnés ;
- entretien du patrimoine, maçonnerie en VRD, ouvrages d'art et signalisation verticale, voirie, mobiliers urbains ;
- réaliser des revêtements routiers et urbains (pose de pavés, dalles, bordures) ;
- assurer les montages, démontages, entretiens et pose de la signalisation verticale ;
- poser les protections et les signalisations temporaires pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation ;
- interventions diverses sur la voie publique (pose de mobilier urbain, bornes, barrières...) ;
- assurer le déneigement ou le salage pendant la période hivernale ;
- intervention (gestion de crise) durant la période d'intempéries et événements climatiques : crue, tempête... ;
- remplir des fiches de journée et d'activité ;
- travail à l'extérieur par tous les temps, en toute saison et disponibilité lors d'événements exceptionnels ;
- travail sous circulation et de nuit si nécessaire ;
- entretien préventif des engins et des matériels d'exploitation ;
- prise d'initiative dans des interventions d'urgence en entretien curatif et en signalisation temporaire sachant situer la limite des ses compétences et de ses responsabilités ;
- la polyvalence peut être requise sur d'autres tâches lors de remplacement d'agent.

Conditions de travail :

- travail à l'extérieur par tous les temps, en toute saison et disponibilité lors d'événements exceptionnels ;
- travail sous circulation et de nuit si nécessaire.

Savoir et savoir-faire:

- Appliquer les normes et techniques de mises en œuvre des matériaux et matériels ;
- être moteur dans l'organisation des missions confiées ;
- savoir lire et comprendre un plan et interpréter les données techniques ;
- implanter un élément d'ouvrage ;
- réaliser des revêtements routiers et urbains (pose de pavés, dalles) ;
- raccorder des systèmes de réseaux eaux pluviales (pose de conduite, d'éléments préfabriqués, gargouilles...) ;
- avoir des connaissances de base de la réglementation technique et de la voirie ;
- connaissance des règles essentielles relatives à la signalisation permanente et temporaire.

Savoir être :

- Personne ayant les sens des relations humaines et du contact avec le public ;
- disponibilité, discrétion et esprit d'équipe ;
- être appliqué, sérieux, précis, ponctuel ;

Permis B souhaité

Permis C appréciable

Astreintes, travail le week-end, jours fériés et de nuit possible

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, détachement ou contrat d'un an renouvelable sous conditions.

Conditions de travail : 39 h 00/semaine + ARTT

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser avant le 30 septembre 2019 par courrier à:

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – B.P 20107
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@territoiresvendomois.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44